

LE VOTE DU BUDGET ENGAGE NOTRE AVENIR

La réalisation du budget est un acte fondamental. Il engage la collectivité pour une année. Avec la baisse, pour la seconde année consécutive, des dotations de l'Etat, les nouvelles charges importantes imposées par la réforme des rythmes scolaires et l'évolution constante des charges de fonctionnement, les marges de manœuvres sont aujourd'hui très limitées et le budget investissement amputé.

La cour des comptes, dans un rapport récent, mettait en garde l'ensemble des collectivités sur l'évolution croissante et pérenne des dépenses de fonctionnement et précisait que bientôt certaines seraient dans l'impossibilité d'équilibrer leur budget entre les dépenses et les recettes sauf à augmenter considérablement les impôts.

La loi de finances 2016, en cours d'élaboration, pourrait en outre modifier les dotations de l'Etat et les critères d'attributions qui nous sont pour l'instant favorables pourraient être corrigés.

Aujourd'hui s'ajoute une autre incertitude sur l'évolution des finances locales, liée à la réforme territoriale en cours avec le projet de fusion des trois communautés de communes. **Une décision définitive va être prise dans les semaines à venir, en l'absence d'étude préalable approfondie sur les nouvelles dépenses de fonctionnement qui seront engendrées par cette nouvelle organisation et sans connaître l'estimation des nouveaux besoins.** Si on compare le bilan de la communauté de communes actuelle, depuis 20 ans d'existence et la mutualisation des moyens il apparaît une augmentation importante des dépenses de fonctionnement. Il est à craindre que ce projet de réforme territoriale aboutisse dans l'état actuel des choses à un résultat similaire. Les éventuelles économies alléguées dans ce projet de fusion seront elles au rendez-vous ?

Nous sommes évidemment favorables à la réforme territoriale, rendue nécessaire, sous réserve de la prise en considération de ces impératifs.

C'est la raison pour laquelle, dans ce contexte délicat et incertain, nous ne pouvons que déplorer certaines décisions récentes prises en termes de fonctionnement. Notre commune a besoin de concentrer ses efforts sur certains équipements qui deviennent indispensables pour une commune de notre taille tels qu'une véritable salle des fêtes, une piscine couverte à réaliser dans le cadre d'un SIVU. L'investissement doit être une priorité. **Il nous faut maîtriser les charges de fonctionnement aujourd'hui pour pouvoir investir demain.** L'investissement a pour vocation de créer de l'emploi et de répondre aux vrais besoins des administrés.

Fidèles à cette ligne, et dans l'attente des arbitrages budgétaires à venir, nous resterons attentifs aux préconisations de la Cour des Comptes qui nous permettront demain d'investir utilement pour notre commune. "Voter un budget, c'est faire des choix" nous dit Madame le Maire. Elle a parfaitement raison... mais c'est aussi l'expression d'une vision pour demain!

Thierry BLANCHARD, Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU

Betty LIMOUSIN, Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADEC